



Le 6 décembre 2017 à 14h30, sous-préfecture de Dieppe

Ordre du jour :

- 1-Propos introductif (Co-présidence)
- 2-Actualités du site Natura 2000 Littoral cauchois (DREAL Normandie)
- 3-Rappels : Le site natura 2000 Littoral cauchois, le Docob (Opérateur Natura 2000)
- 4-Bilan de l'animation du site Natura 2000 Littoral cauchois depuis le dernier copil (Opérateur Natura 2000)
- 5-Présentation du programme PapCaux, pêche à pied sur le littoral cauchois (Opérateur Natura 2000)
- 6-Perspectives 2018
- 7-Actualité du site Natura 2000 Littoral Seino-marin (DREAL Normandie)
- 8-Questions diverses

1- Propos introductif (Co-Présidence)



2-Actualités du site Natura 2000 littoral cauchois (DREAL Normandie)

Diapositive 4

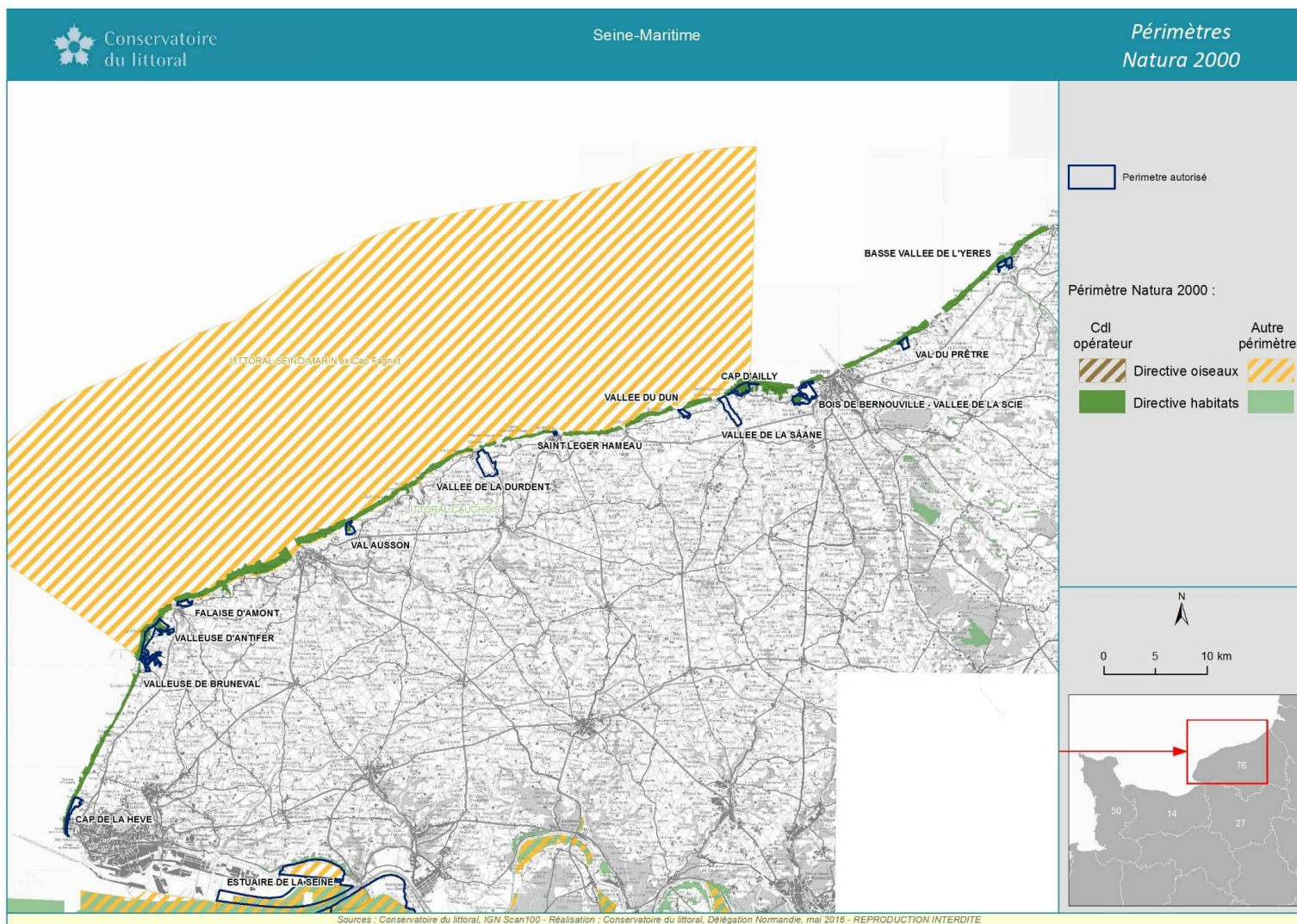
RE2

diapositive présentée par la DREAL

RENAULT Elise; 19/10/2017

3-Rappels : Le site Natura 2000 Littoral cauchois, le Docob

46 communes, 6 303 hectares



3-Rappels : Le site Natura 2000 Littoral cauchois, le Docob



L'essentiel du Docob

Tome 1 :
document
de synthèse



Tome 2 :
document
technique

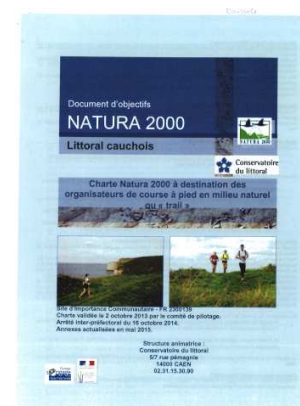


Tome 4 :
atlas
cartographique



Tome 3 :
charte Natura 2000

Déclinaison de la
charte Natura 2000 à
destination des
organisateurs de
course à pied en
milieu naturel



3-Rappels : Le site Natura 2000 Littoral cauchois, le Docob

Le document d'objectifs cible plusieurs espèces :

- 19 espèces de l'annexe II de la Directive Habitats Faune Flore
- 15 espèces de l'annexe IV de la Directive Habitats faune-Flore:
 - Chauves-souris, Triton crêté, poissons migrateurs etc.

Le document d'objectifs cible plusieurs milieux naturels :

- 19 habitats d'intérêt communautaire de la Directive Habitats-Faune-Flore :
 - Récifs, landes humides atlantiques tempérées, végétation des rivages de galets, pelouses aérohalines etc.



3-Rappels : Le site Natura 2000 Littoral cauchois, le Docob

2 objectifs de développement durable transversaux du site littoral cauchois		
N° d'objectifs	Intitulé de l'objectif	Unités paysagères concernées
1	« Renforcer et mutualiser les actions environnementales à l'échelle du littoral cauchois »	Site
2	« Concourir à la préservation des populations d'espèces d'intérêt communautaire et leurs habitats ainsi qu'aux espèces patrimoniales identifiées »	Faune/Flore
5 objectifs de développement durables spécifiques aux entités paysagères		
N° d'objectifs	Intitulé de l'objectif	Unités paysagères concernées
3	« Préserver l'habitat récif, les moulières et le champ de laminaires »	Récif
4	« Optimiser et mutualiser la gestion écologique du cordon de galets »	Cordon de galets
5	« Garantir l'intégrité et l'originalité patrimoniale et géomorphologique des falaises maritimes »	Falaises
6	« Optimiser une gestion écologique des habitats des trois communes du Cap d'Ailly en renforçant leur fonctionnalité »	Boisement et landes
7	« Optimiser une gestion écologique des valleuses en tant que corridor écologique »	Valleuses

4-Bilan de l'animation du site Natura 2000 Littoral cauchois

Dernier comité de pilotage le 2 octobre 2013

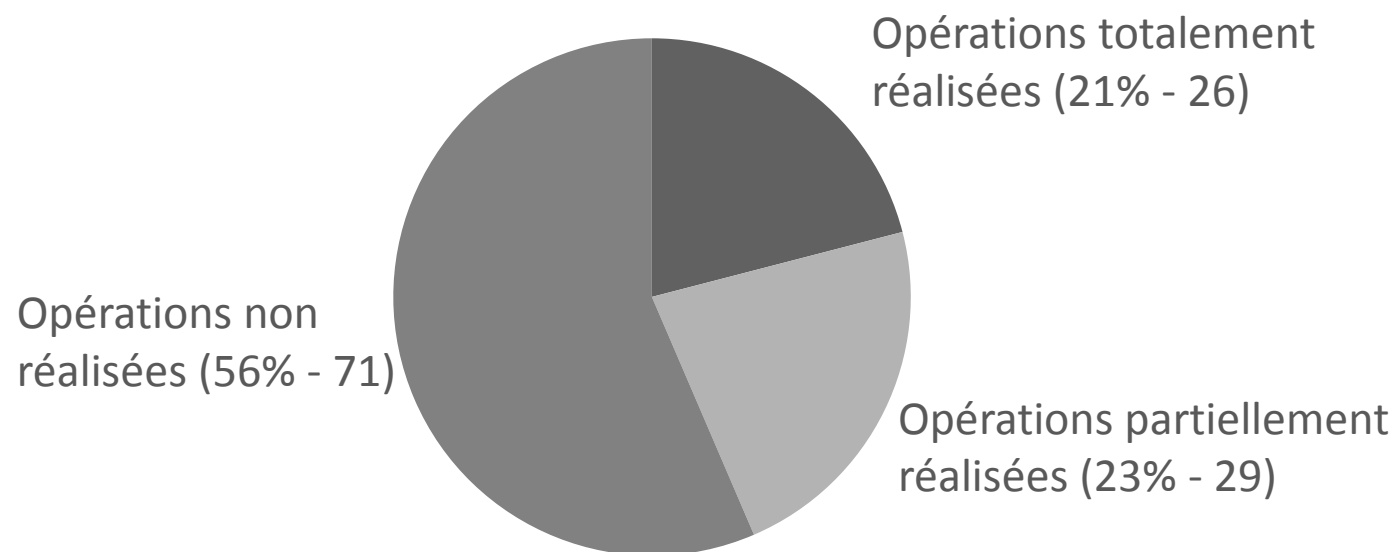
Rappel des sujets abordés

- Présentation d'un contrat Natura 2000 de restauration de lande en cours avec une visite sur le site,
- Adoption de la charte Natura 2000 « course à pied en milieu naturel »,
- Présentation du projet « Papcaux » : pêche à pied sur le littoral cauchois,
- Diffusion de la plaquette Natura 2000 « Littoral cauchois »



4-Bilan de l'animation du site Natura 2000 Littoral cauchois

Le Document d'objectifs propose 127 opérations dont à ce jour :



Les opérations non réalisées ou partiellement réalisées sont la conséquence de :

- opérations trop généralistes ou sans objectif chiffré (en surface par exemple)
- manque de moyens.

4-Bilan de l'animation du site Natura 2000 Littoral cauchois

A-1 Contrat Natura 2000 Restauration de landes humides sur le Cap d'Ailly

A-2 Restauration et gestion des milieux et espèces (hors contrat Natura 2000)

B- Projets de contrat Natura 2000 :

B-1 de restauration de landes humides sur le Cap d'Ailly

B-2 en faveur des chauves-souris à Saint-Jouin-Bruneval

C- Mesures Agro-Environnementales en faveur des pelouses aérohalines sur le territoire de l'EPTB de l'Yères

D- Charte Natura 2000 « course à pied en milieu naturel »

E- Evaluation des incidences

4.A-1 Contrat Natura 2000 Restauration de landes humides sur le Cap d'Ailly

Diapositive du dept contrat natura cap d'ailly

4.A-2 Restauration et gestion des milieux et espèces (hors contrat Natura 2000)



Conservatoire
du littoral



Opération 1.1.6 : Confortement de l'intervention foncière du Conservatoire du littoral et du Département de Seine-Maritime dans le site Natura 2000

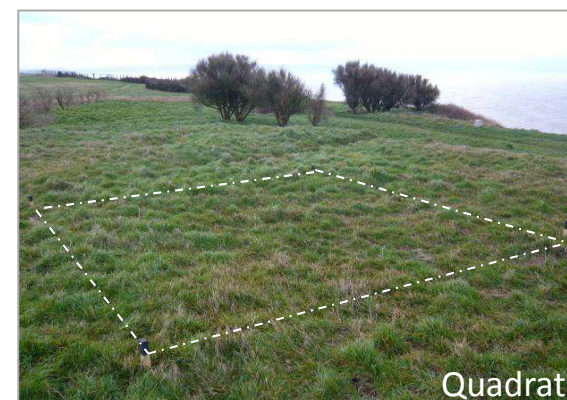
Toutes les opérations 1.4

Opération 1.6.1 : Réalisation d'un état de référence et d'un suivi sur le patrimoine naturel

↳ Acquisitions foncières et restauration de milieux par le Conservatoire du littoral et gestion par le Département de Seine-Maritime.

↳ Inventaires naturalistes réalisés dans le cadre de l'élaboration de plans de gestion ou du suivi de la mise en œuvre de la gestion.

↳ Information sur le site Natura 2000 et les enjeux dans les instances type comité de gestion ou autres réunions d'acteurs.



Quadrat



Torilis Noueuse

4.A-2 Restauration et gestion des milieux et espèces (hors contrat Natura 2000)



Conservatoire
du littoral



Opération 1.1.7 : Accompagnement de la démarche de réhabilitation du sentier du littoral

↳ Visite sur site et avis sur le passage du sentier du littoral



4.A-2 Restauration et gestion des milieux et espèces (hors contrat Natura 2000)

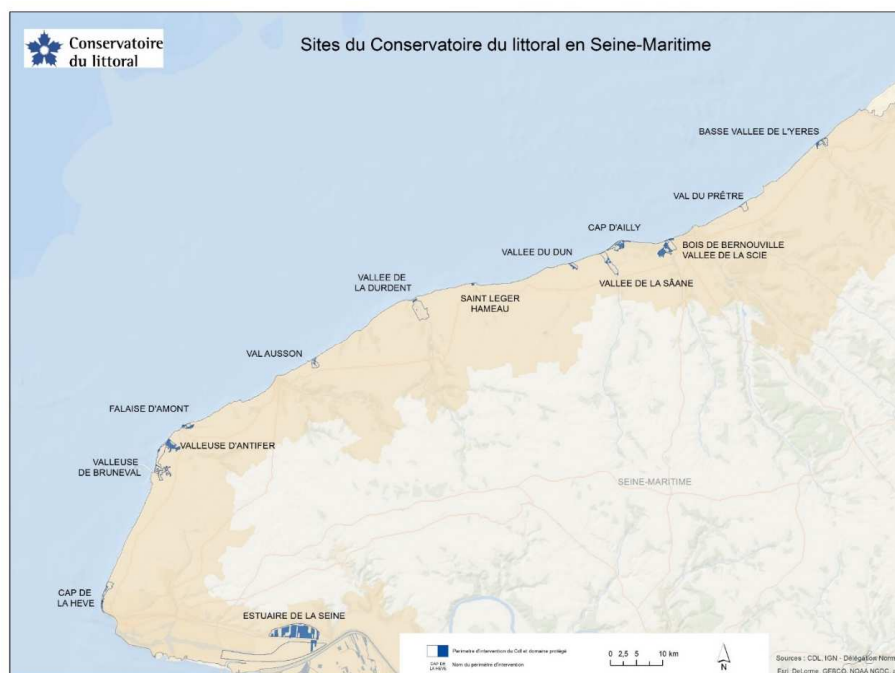


Conservatoire
du littoral



Sur les terrains du Conservatoire du littoral et Espaces Naturels sensibles du Département :

- Entretien des milieux ouverts par pâturage extensif et fauche tardive ou intervention mécanique
- Restauration et entretien de mares
- Gestion conservatoire des boisements



4.A-2 Restauration et gestion des milieux et espèces (hors contrat Natura 2000)

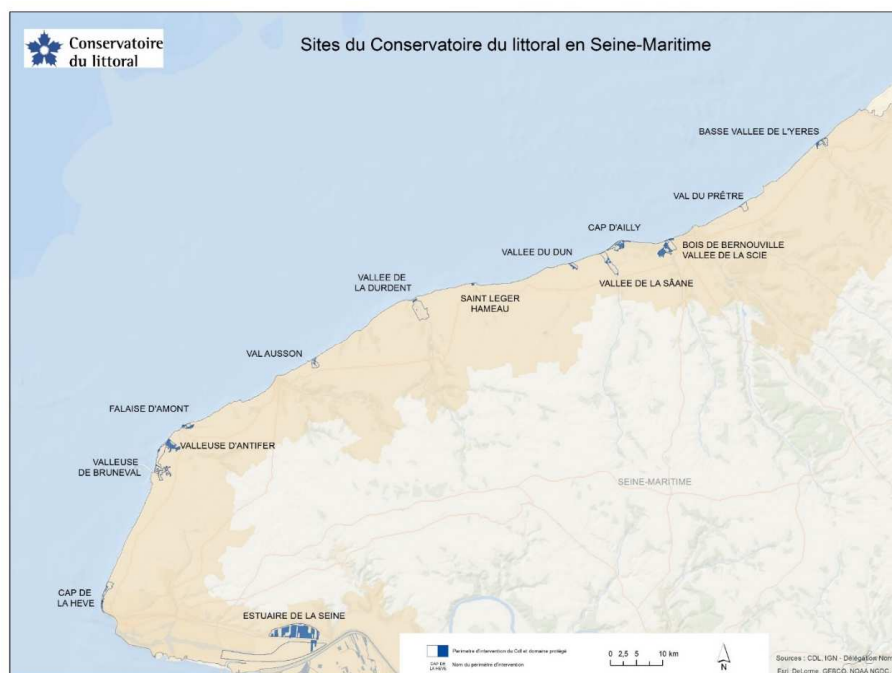


Conservatoire
du littoral



Sur les terrains du Conservatoire du littoral et Espaces Naturels sensibles du Département (suite) :

- Recul des clôtures agricoles en bordure de falaise
- Inventaires et suivis des milieux naturels et espèces
- Actions de sensibilisation, participation à des instances de concertation
- Articulation de la mise en œuvre du Docob avec les outils de gestion existants



4.B-1 Projet de contrat Natura 2000 pour la restauration de landes humides sur le Cap d'Ailly

Opération 6.2.2 : Poursuite de la restauration et entretien des landes

↳ Mise en œuvre de mesures pour la restauration et l'entretien des landes



Travaux prévus :

- Abattage d'arbres notamment des pins sur 2 ha
- Installation de clôtures pour le pâturage extensif
- Débroussaillage
- Sensibilisation du public



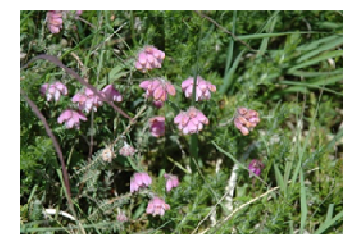
Conservatoire
du littoral

Projet de contrat Natura 2000 de restauration de landes humides sur le Cap d'Ailly



Légende

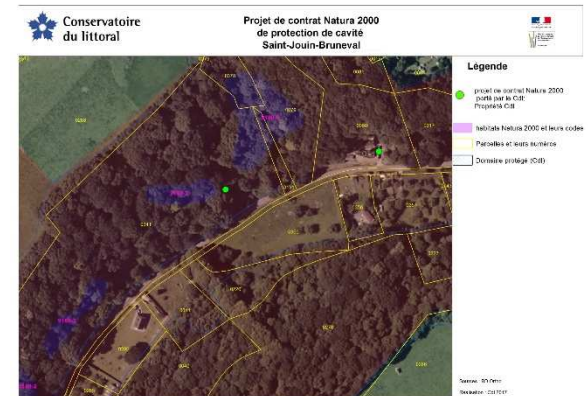
- projet de contrat Natura 2000
porté par le Cdl:
Propriété Cdl et Etat
- habitats Natura 2000 et leurs codes
- Parcelles et leurs numéros
- Domaine protégé (Cdl)
- Projet de restauration de landes porté
par le Département 76



Sources : BD Ortho.

Réalisation : Cdl 2017

4.B-2 Projet de contrat Natura 2000 en faveur des chauves-souris à St Jouin de Bruneval («grottes aux galets »)



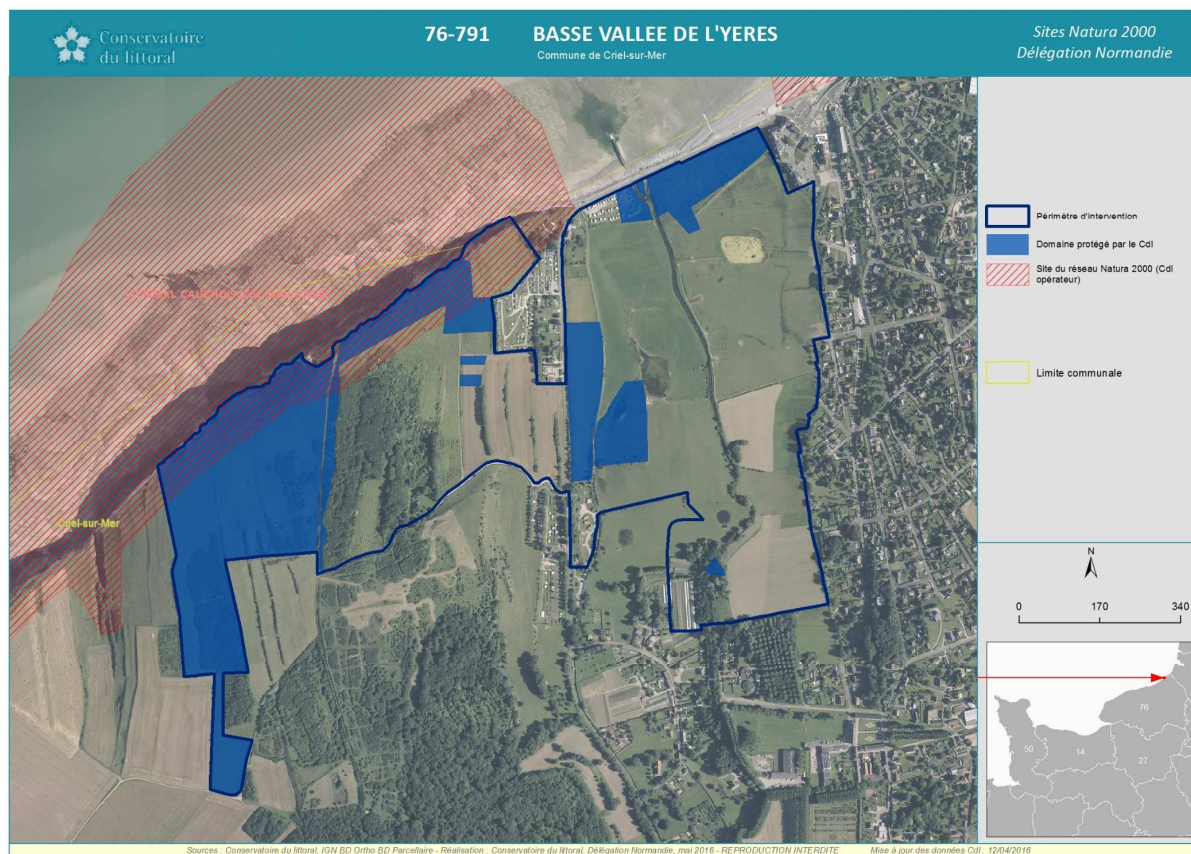
Mise en œuvre du nettoyage et de la fermeture d'une cavité dans une vauze à Saint-Jouin-Bruneval + sensibilisation en lien avec la charte Natura 2000

4.C-Mesures Agroenvironnementales



Action 1. 4 : Développer une agriculture favorable à la biodiversité et aux milieux remarquables.

➡ Mise en œuvre
du programme
agroenvironnemental
du bassin versant
de l'Yères en lien
avec la charte
Natura 2000



4.C-Mesures Agroenvironnementales



Valoriser et mettre en place des pratiques :

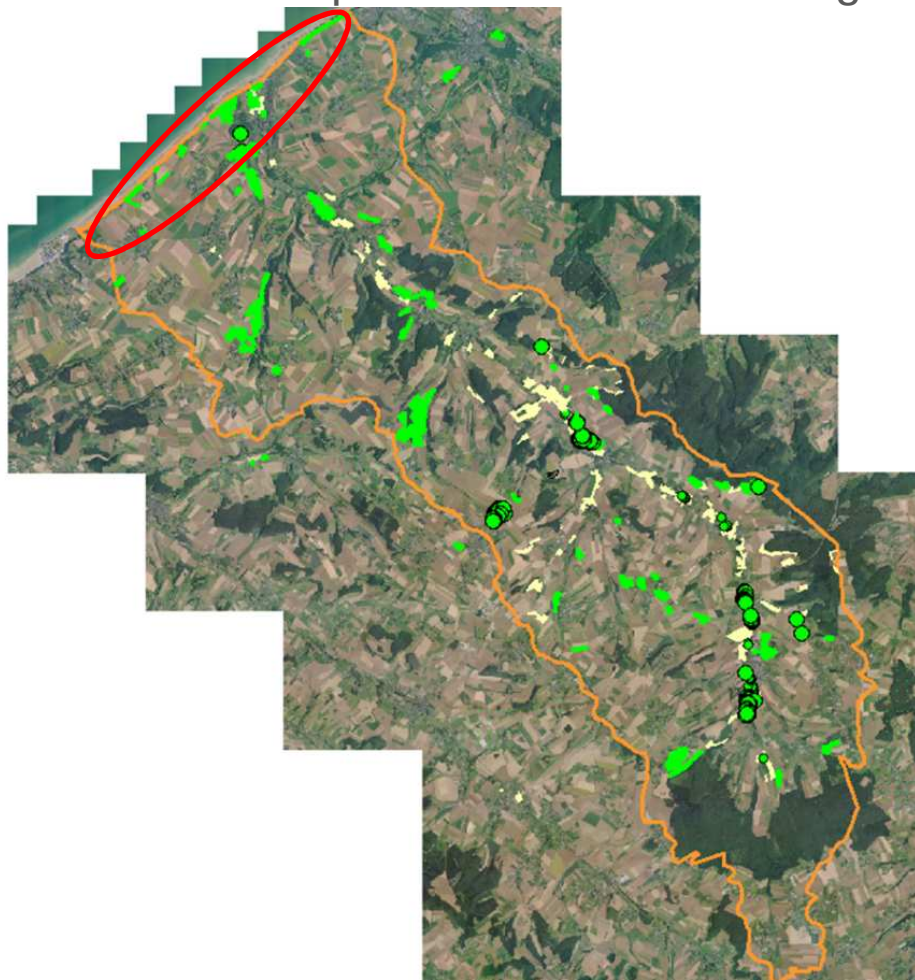
- Compatibles avec la biodiversité (3 sites Natura 2000)
- Compatibles avec la ressource en eau souterraine, superficielle et littorale
- Visant la triple performance des exploitations et donc le réchauffement climatique



4.C-Mesures Agroenvironnementales



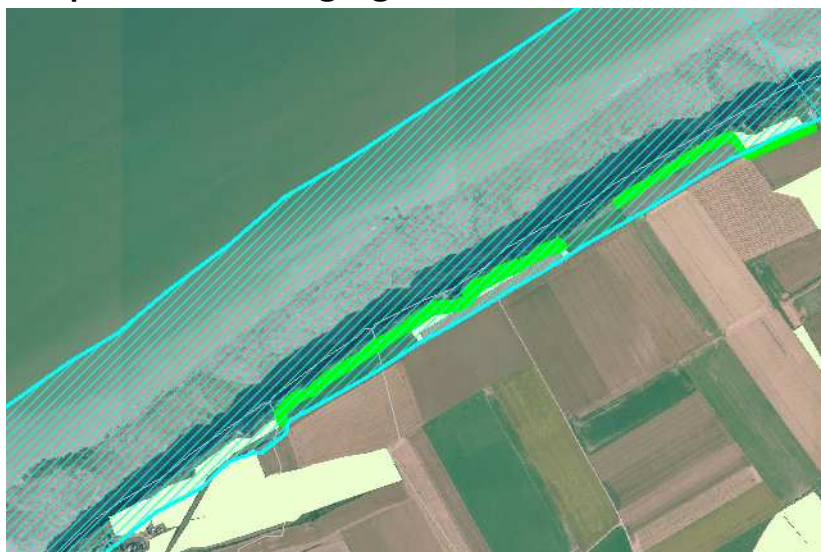
Après 10 rencontres d'exploitants, mise en place d'une bande enherbée entre Criel et Le Tréport et des mesures de gestion avec engagement de 8 exploitants



- 1,8 km linéaire de remise en herbe
- 1,7 km linéaire de mesure de gestion sur des parcelles déjà en herbe (fauche tardive, pas d'intrant)

4.C-Mesures Agroenvironnementales

5 exploitants engagés entre Criel et Le Tréport



3 exploitants engagés entre Criel et Penly



Mesure de gestion de
parcelle agricole

Mesure de création

Mesure de gestion

Operation 1,2,2 du Docob

Est-ce que l'on fait une diapo sur
le travail fait avec EPTB de
l'Yères et SBV Bresle pour une
déclinaison de l'exposition
régionale HN si il y a des
perspectives en 2018 avec
DREAL N

.....

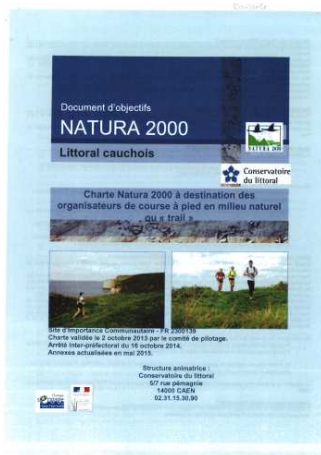
Opération 5.1.1 : Protection de certaines stations sensibles à la fréquentation.

- Pendant la manifestation
 - ☒ 9° Le m'engage à ne pas sortir du parcours établi et informer les participants.
Point de contrôle : absence de participants en dehors du parcours défini avec l'animateur pour la pratique du trail.
 - ☒ 10° Le m'engage à ne pas utiliser de véhicules à moteurs sauf pour les interventions d'urgence dans le site Natura 2000. *Pour rappel, seule la circulation piétonne est autorisée sur le sentier du littoral (pas de véhicules à moteurs, pas de VTT).*
Point de contrôle : absence de véhicules à moteurs dans le site Natura 2000.
- Après la manifestation
 - ☒ 11° Le m'engage à nettoyer les espaces et sites naturels utilisés pour le trail et à évacuer les déchets engendrés par les participants et les spectateurs éventuels à la fin de la manifestation.
Point de contrôle : absence de traces (déchets) et dégradations du site imputable au signataire une semaine après la manifestation.
 - ☒ 12° Le m'engage à communiquer le bilan de la manifestation à l'animateur du site 1 mois maximum après la fin de la manifestation (et formulaire en annexe 2).
Point de contrôle : écrit sur la manifestation indiquant le nombre de participants, l'estimation du nombre de spectateurs, communication du bulletin d'inscription et les difficultés éventuellement rencontrées au minimum. Ce bilan pourra être agrémenté de quelques photographies et de commentaires sur la perception ou prise en compte de l'environnement par le public participant ou non.

Nom de(s) l'adhérent(s) et signature(s)
 M. V. L. P. A. B. J. P.
 ...
 ...
 ...
 Fait à : Sainte Marguerite sur Mer
 le : 10.06.2015
 Signature : 

A photograph showing three people running on a grassy path that runs along the edge of a steep cliff. The person on the left is wearing a bright green shirt and black shorts. The person in the middle is wearing a red shirt and dark shorts, and has a backpack. The person on the right is wearing a red tank top and dark leggings, and has a backpack. They are all running away from the camera towards the left. In the background, the cliff drops down to a rocky shore where waves are breaking. The sky is overcast and grey.

4.D-Charte de bonnes pratiques « course à pied en pleine nature »



Les organisateurs de courses à pied identifiés :

- AEET de Valmont pour le trail des hautes falaises
- La Boussole Gonfrevillaise pour le trail de la pointe de Caux
- Ac Veules pour le trail de la Côte d'Albâtre
- Les Piranhas pour le canytrail du Cap d'Ailly

signature de la charte le 10 juin 2015 à
Sainte-Marguerite-sur-Mer par 4
organisateurs en présence de la Sous-
préfète, Madame Laquière et relayée par
la presse.



mercredi 17 juin 2015
Édition(s) : Dieppe, Pays de Bray
Page 11
310 mots



AUTOUR DE DIEPPE

SAINTE-MARGUERITE-SUR-MER. UNE CHARTE AVEC LE CONSERVATOIRE DU LITTORAL.

Les coureurs à pied respectent la nature

Les organisateurs de quatre trails se sont retrouvés mercredi à la mairie de Sainte-Marguerite-sur-Mer, pour signer la charte Natura 2000 qui valide leur adhésion à de bonnes pratiques en matière d'environnement.

Martine Laquière, sous-préfète de l'arrondissement de Dieppe, a insisté sur l'intérêt de ce document contractuel qui vise à préserver la biodiversité dans des milieux naturels sensibles tout en les laissant libres d'accès aux usagers. Jean-Philippe Lacoste, délégué du Conservatoire du littoral pour la Normandie, Jean-François Bienaimé, de la direction des sports pour le département, Élise Renault, chargée de mission au Conservatoire, représentaient la partie institutionnelle de Natura 2000 face aux organisateurs de quatre

courses à pied sur le périmètre dont s'occupe le Conservatoire : le trail des Hautes Falaises, le trail de la Pointe de Caux, le trail de la Côte d'Albâtre et la Piranhas Bleue. Cette dernière épreuve, qui a eu lieu samedi dernier à Quiberville, a fait office de lancement de la charte.



Les organisateurs de course nature (au premier plan) avec Martine Laquière, sous-préfète de Dieppe, Claude Ferchal, maire de Sainte-Marguerite-sur-Mer, et Jean-Philippe Lacoste, délégué du Conservatoire du littoral. Photo : image 1

Les organisateurs se sont ainsi engagés à respecter douze impératifs dont il a été souligné que beaucoup relèvent du simple bon sens. Ainsi devront-ils avertir le Conservatoire trois mois à l'avance du parcours et de la date envisagés. Ils vérifieront avec un animateur que ce parcours est compatible avec les points sensibles du site et s'engagent à le modifier si ce n'est pas le cas.

Les participants seront informés dès leur inscription des contraintes qu'impose la charte : ne pas cueillir de fleurs, emporter les déchets, ne pas piétiner inutilement... Les équipements pérennes seront interdits et les équipements en place respectés.

Préserver le milieu



mercredi 10 au jeudi 12 juin 2015
Page 17
462 mots



NATURE. Les trailers s'engagent pour l'environnement

Les organisateurs de trails sur le littoral cauchois ont signé une charte le 10 juin dernier, les engageant à respecter et faire respecter un certain nombre de règles.

Une charte a été signée, le 10 juin dernier, par les organisateurs de quatre trails à Sainte-Marguerite-sur-Mer. Elle vise à préserver la biodiversité et à garantir l'accès aux usagers.

Ce document, approuvé par arrêté préfectoral le 14 octobre 2014, a été signé officiellement par les quatre organisateurs en présence de Martine Laquière, sous-préfète de l'arrondissement de Dieppe, et de Jean-Philippe Lacoste, délégué du Conservatoire du littoral en Normandie.

Douze engagements

Le Conservatoire du littoral, qui est en charge de gérer le site Natura 2000, s'est engagé à accompagner les quatre trails dans leur démarche de préservation de l'environnement. Les engagements sont : 1. Informer les participants de la charte. 2. Vérifier la compatibilité du parcours avec le site. 3. Avertir le Conservatoire trois mois à l'avance. 4. Vérifier avec un animateur la compatibilité du parcours. 5. Respecter les points sensibles. 6. Ne pas cueillir de fleurs. 7. Emporter les déchets. 8. Ne pas piétiner inutilement. 9. Ne pas utiliser d'équipements pérennes. 10. Respecter les équipements en place. 11. Ne pas utiliser de produits phytosanitaires. 12. Ne pas utiliser de produits vétérinaires.

« Il est en va de la protection et de la préservation de certains espaces naturels et animaux qui sont en voie de disparition, sur le littoral, prévient la sous-préfète Martine Laquière. Il s'agit pour eux de préserver leur habitat et leur biodiversité. »

La charte est valable cinq ans, elle s'est posée devant les quatre organisateurs, qui ont accepté, sous réserve de l'avis du Conservatoire du littoral, de signer la charte.

4.D-Charte de bonnes pratiques « course à pied en pleine nature »



Années	2015	2016	2017
Nombre de participants	2178	2563	2317



Difficulté des organisateurs : évaluation des incidences attente **d'infos complémentaire sde la DREAL loi warsmann**



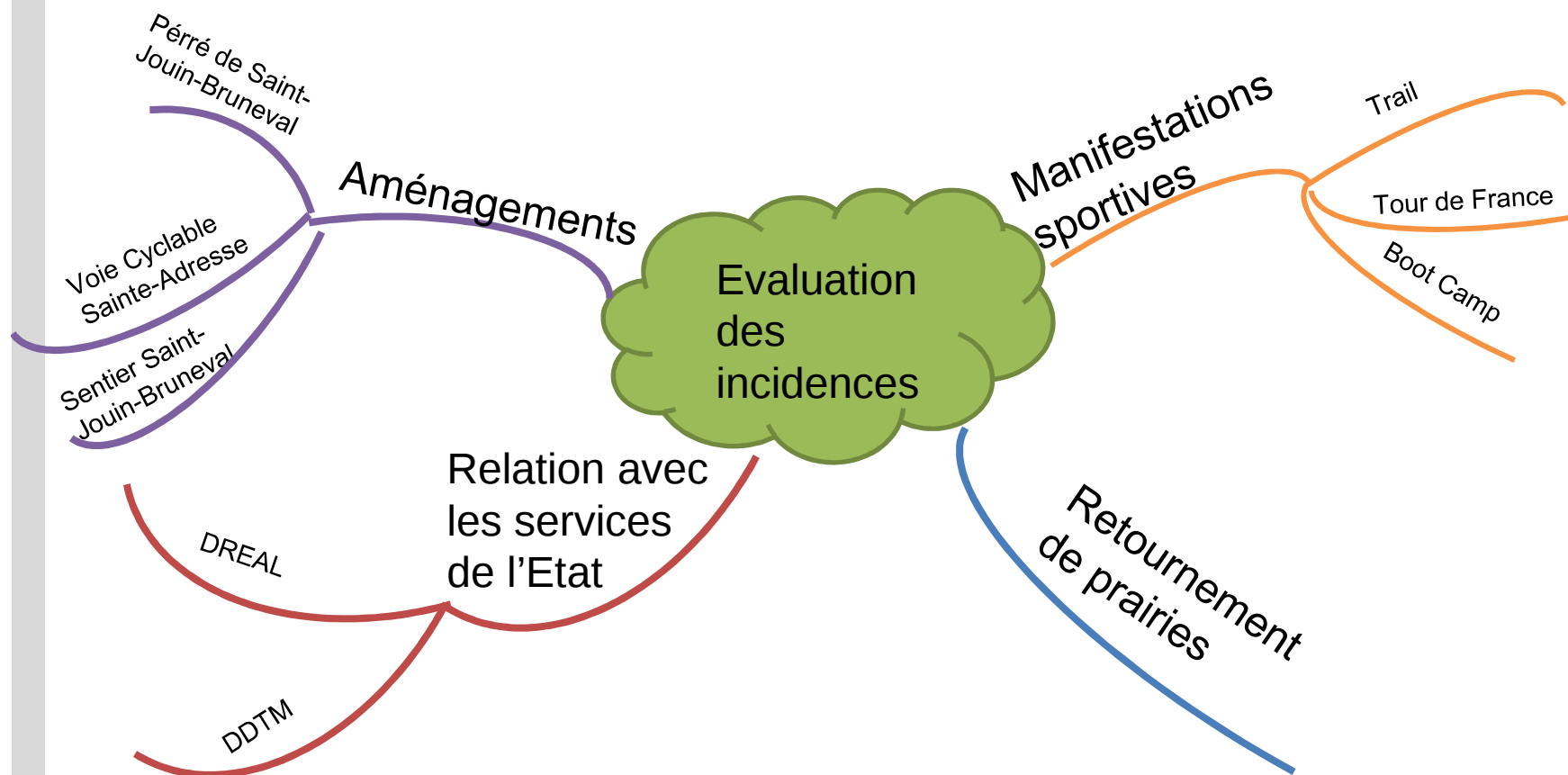
Perspectives : mise en ligne d'un document de sensibilisation à destination des participants du site natura 2000 **attente réponse DREAL**



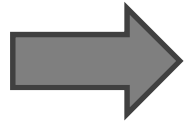
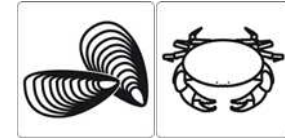
4-E-Evaluation des incidences

Opération 1.1.5 : Veille des projets et programmes d'aménagements et travaux.

↳ Accompagnement des porteurs de projet dans le cadre du régime d'évaluation des incidences



5-Présentation de PAPCAUX



Au niveau national :

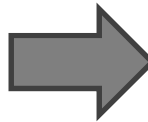
Life + Pêche à pied de loisir 2014/2017
<http://www.pecheapied-loisir.fr/>



Pérennisation des actions au niveau de
la sous-région marine :

Mise en place dès 2018 d'un observatoire (BDD, comptages) des activités de pêche à pied de loisir qui découle d'une mesure du plan d'action pour le milieu marin Manche Mer du Nord adopté en avril 2016 :

- Zones de pêche à pied
- Fréquentation
- Pratiques
- Espèces cibles



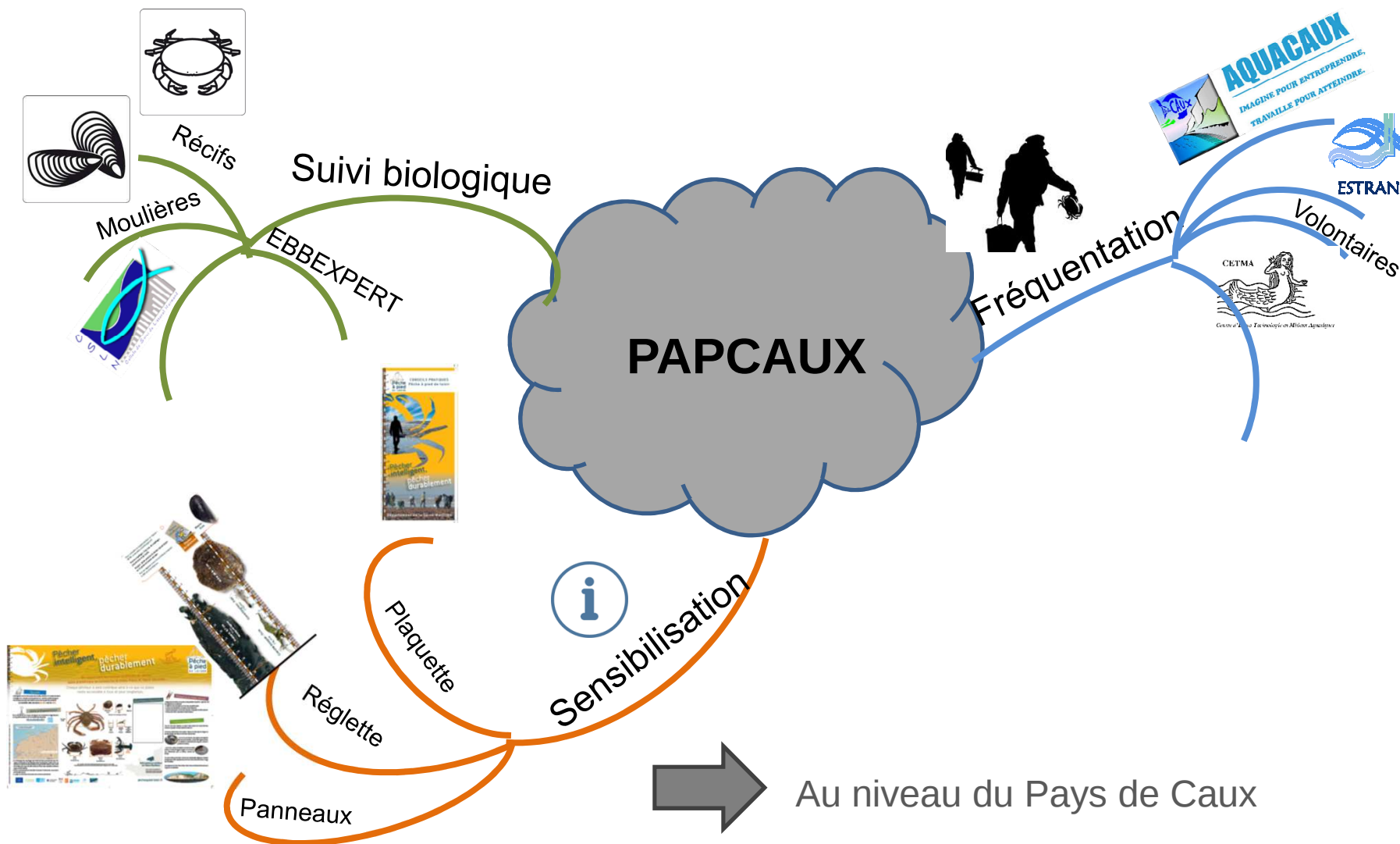
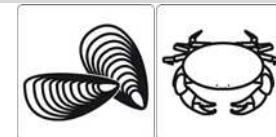
Réseau d'acteurs normands
de la pêche à pied durable :

- Mutualisation
- Accompagnement des territoires
- Sensibilisation

5-Présentation de PAPCAUX

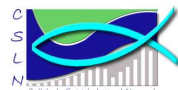
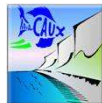
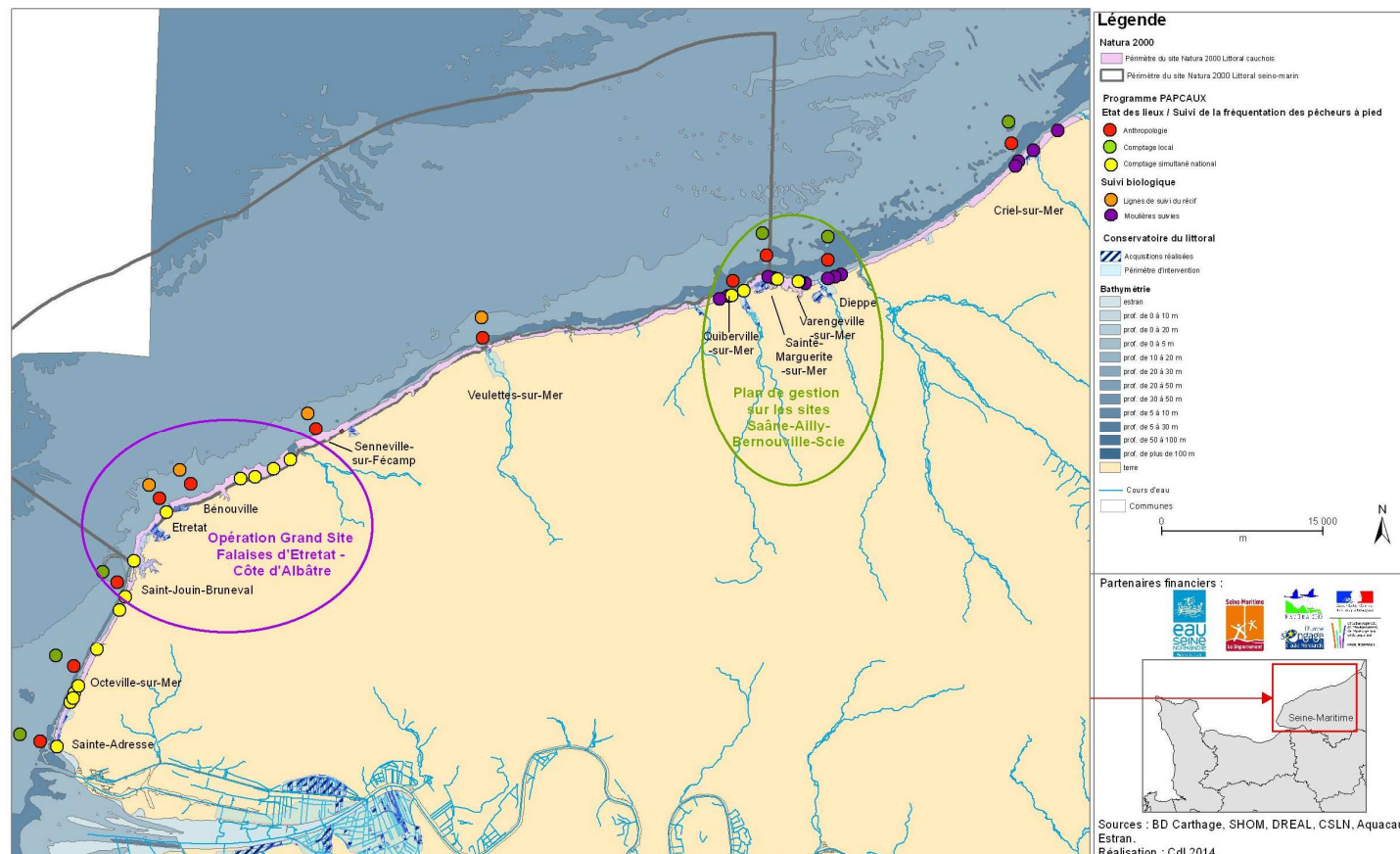
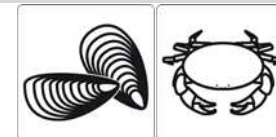


Conservatoire
du littoral



Au niveau du Pays de Caux

5-Présentation de PAPCAUX



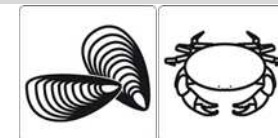
ANTHROPOLOGIE
MARITIME



5-Présentation de PAPCAUX



Conservatoire
du littoral



Orientation 3 : Préserver l'habitat récifs, les moulières et le champ de laminaires

Action 3.2 : Encourager les pratiques respectueuses de l'habitat récifs

Opération 3.2.1 : Rédaction d'un guide de la pêche à pied

Opération 3.2.2 : Conception de panneaux d'information et de sensibilisation

Opération 3.2.3 : Diffusion de l'information

Opération 3.2.4 : Renforcement du contrôle du respect des bonnes pratiques de pêche

Conception de trois outils de sensibilisation en lien avec la charte Natura 2000.

5-Présentation de PAPCAUX



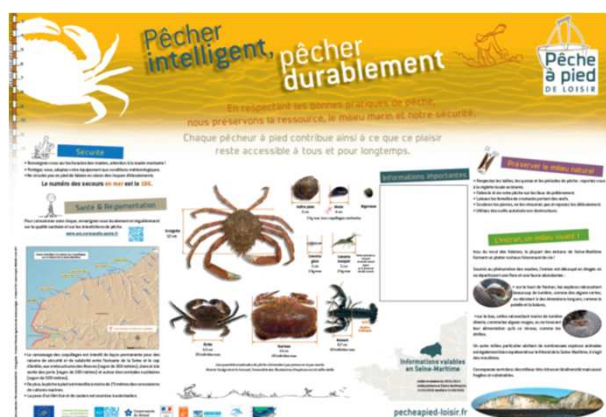
Plaquette
3 volets
Recto
Verso

4500 exemplaires à destination
des associations, du grand
public, des pêcheurs, des offices
de tourisme



Réglette
T

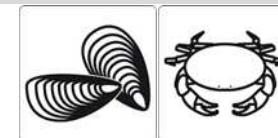
3000 exemplaires à destination
des associations, des pêcheurs



Panneau

10 exemplaires ou plus en 2018
à destination des pêcheurs et du
grand public (accès aux sites de
pêche)
(aide de 50% de l'AESN)

5-Présentation de PAPCAUX



Orientation 3 : Préserver l'habitat récifs, les moulières et le champ de laminaires

Action 3.3 : Améliorer la connaissance de l'habitat récifs

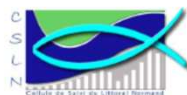
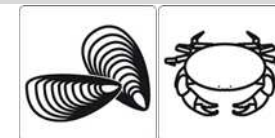
Opération 3.3.1 : Pérennisation des actions de suivi des habitats benthiques du littoral cauchois

Opération 3.3.2 : Pérennisation du suivi des moulières du Pays de Caux

Opération 3.3.3 : Mise en place d'un suivi de la fréquentation du récifs par les pêcheurs à pied

Mise en place du programme PAPCAUX 2014/2017

5-Présentation de PAPCAUX



Etat des lieux du platier rocheux sur le site Natura 2000 « Littoral
cauchois »

Année 2015-2016

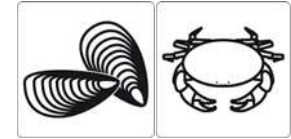
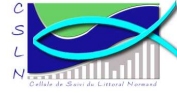


Emeline POISSON



Juin 2016

5-Présentation de PAPCAUX

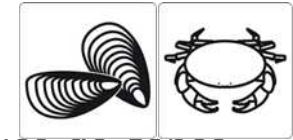
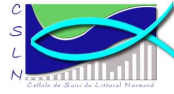


Les missions de la CSLN sont d'étudier les interactions entre la pêche à pied de loisir :

- et les estran rocheux (biodiversité, couverture algale, ...) 2014-2015
- et les moulières intertidales (pérennité des gisements, état physiologique des moules, ...) 2014-2016



Platiers rocheux



Comparaison de la richesse spécifique (nombre d'espèces) pour la faune et les algues de zones proches des Accès et de zones éloignées des accès (dites de Références) pour les quatre sites étudiés (Etretat, Benouville, Senneville, Veulettes) :

- Globalement pour la faune pas de tendances régulières (selon les sites et la position sur l'estran, l'une ou l'autre des zones est la plus riche)
- Globalement pour les algues peu de différences entre les zones Accès et Référence et pas de tendances nettes (selon les sites l'une ou l'autre des zones est la plus riche)

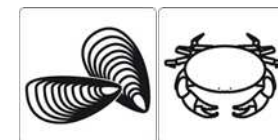
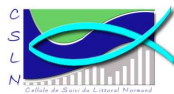
Application du protocole de suivi DCEE (Directive Cadre Européenne sur l'Eau) pour les macroalgues intertidales de zones proches des Accès et de zones éloignées des accès (dites de Références) pour les quatre sites étudiés

- Selon les sites, l'une ou l'autre des zones présente un indice DCEE plus élevé



La pêche à pied ne semble donc pas avoir d'interaction négative avec la diversité des algues et de la faune du platier rocheux sur les quatre sites étudiés

Moulières



- La cartographie du périmètre des quatre moulières à mis en évidence des variations sur une année (ensablement / désensablement, variations naturelles, etc.)



- La **densité** diminue globalement entre 2014 et 2016 sur les moulières de Mesnil Val, Puys et Quiberville-sur-Mer mais celle-ci est stable et plus importante sur Varengeville-sur-Mer malgré que cette moulière soit la plus fréquentée
- Quel que soit le site et la fréquentation, très peu d'individus de **taille** supérieure à 4 cm (taille minimale de capture) sont observés. En 2017/2018 il s'agira de tester l'hypothèse que les individus de petites tailles sont liés à leur position haute sur l'estran
- A Varengeville, les individus présentent de meilleurs **indices de conditions** que sur les autres sites (= les individus sont globalement plus remplis) ; variations interannuelles des indices de conditions sur les quatre sites

5-Présentation de PAPCAUX



8 comptages nationaux depuis 2012 :

- 27 sites suivis du Havre au Tréport, soit 50 km d'estrans observés
 - Différentes périodes de l'année (mars à septembre)
 - Plus de 20 personnes mobilisées
- Estimation d'une fréquentation maximale « théorique » lors d'une marée sur les estrans de Seine-Maritime : 1118 pêcheurs à pied

→ Sites les plus fréquentés (2012) : Base de l'OTAN à Octeville, Le Havre, Saint-Jouin-Bruneval, Quiberville, Vasterival

Fréquentation toute l'année avec une hausse de fréquentation pendant la période juillet/août et les grandes marées (coefficient 112-115).

Pic de fréquentation 40 à 60 minutes avant la marée basse

Classe d'âge 60/70 ans

5-Présentation de PAPCAUX



AQUACAUX
IMAGINE POUR ENTREPRENDRE,
TRAVAILLE POUR ATTEINDRE.



RELATION ENGINS DE PÊCHE ET ESPECES VISEES

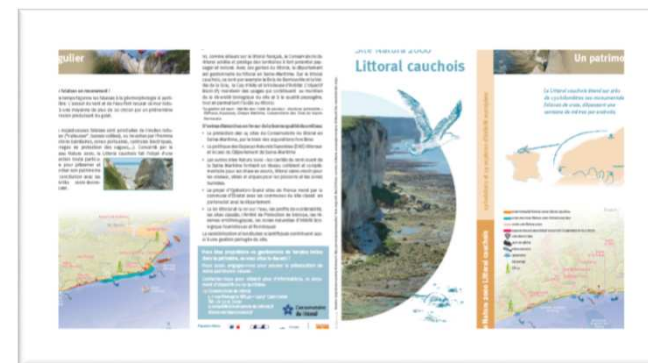
Outils observés	Description	Espèces visées
	Le Pousseur ou Haveneau (à gauche) et la balance (à droite) sont utilisés pour la pêche à la crevette grise, le bouquet mais aussi quelques poissons plats et la Petite Vive au niveau de la zone infralittorale	 
	Le seau/besace/hotte , sert pour la pêche à la tête , les espèces visées sont en général les petits mollusques (moules, bigorneaux) mais aussi les crustacés : étrilles, tourteau. Son emploi est parfois conjugué avec un pic, une griffe ou un râteau.	  
	L' Epuisette ou Raquette est plus communément utilisée lors de la pêche à la gratte , pour le Bouquet (crevette rose)	 
	La fouine ou fouène utilisé dans des zones de blocs pour le homard et le congre. Peu répandue car très fatigante : il faut de baisser et lever des roches lourde tout en maniant la fouine.	

5-Présentation de PAPCAUX

- Les prélèvements effectués par LA pêche **n'excèdent pas les limites de poids ou de quantités** fixées par la REGLEMENTATION.
- **Pression de pêche effective sur les moulières** : 80% des pêches.
- **la présence d'outils non autorisés a été observé par les enquêteurs** (râteau, bêche)
- Un **ensablement des platiers rocheux** est observés : peu de zones de pêches effectives ET UNE RAREFACTION DE LA RESSOURCE.

6-Perspectives 2018 pour l'animation du site Natura 2000 Littoral cauchois

- Veille concernant l'évaluation des incidences.
- Echanges avec les autres opérateurs de sites Natura 2000
- Diffusion de la plaquette Natura 2000 littoral cauchois
- **Conception d'une plaquette à destination des participants aux trails??**
- **Exposition Natura 2000 littoral cauchois???**
- Implantation de panneaux pêche à pied
- **Synthèse et restitution des études réalisées dans le cadre de Papcaux???**
- Contrat natura 2000 restauration de landes au Cap d'Ailly
- Contrat Natura 2000 fermeture de cavité
- Evaluation de l'animation du site Natura 2000 Littoral cauchois



Diapositive 42

RE7

a valider entre nous
RENAULT Elise; 19/10/2017

7-Actualités du site Natura 2000 Littoral Seino-Marin



Diapositive 43

RE1

diapositive présentée par la DREAL

RENAULT Elise; 19/10/2017

8-Questions diverses

Contact site Natura 2000 Littoral cauchois / sites du Conservatoire du littoral en Seine-Maritime



Conservatoire
du littoral



SYNDICAT MIXTE
LITTORAL NORMAND

Elise RENAULT

Chargée de mission Littoral - référente territoriale Seine-Maritime

Délégation Normandie - service patrimoine

Conservatoire du littoral

5 -7, rue Pémagnie BP546 14037 Caen cedex

02-31-15-30-93 / 06-33-65-53-33 - fax : 02-31-15-30-99

e.renault@conservatoire-du-littoral.fr

Site internet du site Natura 2000 : <http://littoral-normand.n2000.fr>